



Conditions réglementaires pour auto-stop

Par **ludo44**, le **20/01/2011** à **09:13**

Bonjour,
Réalisant un projet via mon école d'ingénieur, je recherche s'il y a des réglementations spécifiques à l'auto-stop.
En effet, notre projet est de réaliser un rallye en auto-stop : les concurrents partent en binome le plus loin possible pendant un weekend.
Je cherche donc à savoir s'il y a des risques à organiser ce genre d'événement ou si cela n'engage que la responsabilité civile de chaque participant.

Par **corima**, le **20/01/2011** à **22:23**

Bonsoir, vous pouvez déjà lire ce lien qui pourrait vous être utile, il ne répondra pas à toutes vos questions mais à certaines
http://wikitravel.org/fr/Conseils_pour_faire_de_l'auto-stop